



Commission Régionale Football Loisirs

SAISON 2025/2026

PROCÈS-VERBAL N°05

Réunion du : Mercredi 22 octobre 2025

Animateur : M. AUVITU.

Présents : Mme GOFFAUX, MM. ELLIBINIAN, LE CAVIL, WODKOWSKI.

Excusés : MM. GUILLAUME – DRUARD.

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

SAMEDI MATIN

54517484 – SOCRATES CLUB / CLASSICO VO du 27/09/2025 (poule A)

La Commission fixe ce match le 13/12/2025 à 9h au Stade Biancotto.

54517489 – PARIS XIII ES / ALORA OCDE du 04/10/2025 (poule A)

La Commission fixe ce match le 13/12/2025 à 9h à la Poterne des Peupliers.

CHALLENGE JEAN VERBEKE

54516896 – INTER SIXIEME 1 / ANCIENS ESCP 1 du 22/09/2025 (poule A)

La Commission fixe ce match le 08/01/2026 à 20h30 à Puteaux Terrain 5.